

La ferrure est un mal nécessaire, que les vétérinaires cherchent à diminuer en perfectionnant l'opération qui le produit.

Les hommes les plus éminents dans la science vétérinaire, en enseignaient les préceptes ; de nos jours, MM. Bouley, Rey, ont écrit sur la ferrure ordinaire, comme sur celle que réclament les maladies et les vices de conformation du pied et des membres.

L'art du maréchal repose sur des connaissances anatomiques et physiologiques, relatives non-seulement aux pieds, mais encore aux membres, et même aux proportions, c'est-à-dire à l'ensemble du corps des animaux.

Les vétérinaires ne cherchent pas seulement à protéger l'ongle du cheval sans nuire aux pieds et aux membres, et à donner de la stabilité aux chevaux sur les terrains glissants ; il voudraient trouver dans la ferrure le moyen de remédier à quelques maladies des pieds, à des défauts d'aplomb, à des vices de conformation, à des difformités.

M. Bouley, dans sa monographie sur l'anatomie du pied du cheval, en étudiant l'influence que la direction des membres exerce sur la fatigue des tendons et sur la pression supportée par les os, démontre quelles sont les conditions que doit remplir la ferrure pour ne pas produire l'usure anticipée des membres.

Le but à atteindre explique les nombreuses recherches dont le pied du cheval et la ferrure sont l'objet. C'est une des premières questions que la Commission d'hygiène en France a mises au concours. Presque tous les ans, des travaux sur ce sujet lui sont soumis, et elle en a récompensé plusieurs.

La Société impériale et centrale de médecine vétérinaire s'est souvent occupée de la ferrure, soit à l'occasion de mémoires qui lui étaient adressés, soit à l'occasion de communications faites par ses membres.

Dans une communication récente, M. Charlier, vétérinaire à Paris, a proposé l'emploi d'un fer à branches étroites, qui se loge dans une rainure faite à la face intérieure du pied, de manière qu'il ne recouvre que le bord inférieur de la muraille. C'est ce qu'il appelle *ferrure périplantaire*. De cette manière, le pied du cheval ferré porte sur la sol, et par le fer, et par toute l'étendue de sa face inférieure, ainsi que cela a lieu dans les chevaux non ferrés.

Parmi les confrères de M. Charlier, plusieurs ont soutenu qu'il n'est pas possible de pratiquer, sans nuire aux animaux, une rainure assez profonde pour qu'un fer d'une certaine épaisseur puisse y être enchâssé et mis au niveau de la sole ; ils ont soutenu qu'à cet égard il n'est pas possible d'aller au-delà de ce que Lafosse pratiquait avec son fer dit *incrûsté*. La

Société Vétérinaire a chargé une commission d'étudier la ferrure préconisée par M. Charlier.

Les travaux de ces dernières années ont fait reconnaître que les maréchaux donnent généralement trop d'ajusture au fer ; que la ferrure pratiquée par les Arabes est, à ce point de vue, préférable ; que malgré les conseils des vétérinaires, on abuse du butoir en enlevant une partie de la sole et de la fourchette.

M. Charlier a attiré sur ce sujet l'attention de ses confrères en préconisant son mode de ferrure, et en cela déjà il a rendu un service incontestable à la maréchalerie.

Tonte des chevaux.

Si nous parlons, comme d'un progrès digne d'être signalé dans ce travail, d'une opération aussi simple et aussi connue que la tonte des chevaux c'est qu'elle a été considérée jusqu'à ces derniers temps comme nuisible, comme une innovation inutile et souvent dangereuse. — "Rien, disait-on, n'est plus contraire à l'hygiène que l'habitude de dépouiller les chevaux, à l'entrée de l'hiver, de la fourrure dont la nature les a pourvus pour les garantir de la rigueur des frimas, d'une fourrure qui tombe naturellement à l'approche des chaleurs, alors qu'elle serait inutile," etc. La mode, qui ne raisonne pas, a imposé cette innovation.

Les amateurs n'ont pas voulu voir dans leurs écuries des chevaux couverts du poil long et grossier que fait pousser le climat froid et humide de nos pays, et ont fait tondre leurs attelages ; l'expérience a prouvé que l'opération, pratiquée même au commencement de l'hiver, ou au moment des plus grands froids, soulage les chevaux ; qu'elle contribue dans tous les temps à conserver la santé et même à combattre plusieurs maladies ; qu'elle est aussi favorable aux chevaux qui font des travaux pénibles et sont généralement assez mal soignés qu'aux chevaux de luxe.

Aujourd'hui, ce qui s'oppose le plus à la pratique générale de la tonte des chevaux, c'est la difficulté de l'opération, qui est longue et dispendieuse. Pour la simplifier, on a essayé de faire brûler le poil sur le corps des animaux avec un jet-enflammé du gaz de l'éclairage : l'expérience a été faite sur des chevaux de l'armée.

Chargé d'examiner la convenance de ce procédé, M. Goux, vétérinaire principal de l'armée, et M. Reynal professeur à l'École impériale vétérinaire d'Alfort, terminaient un rapport dans lequel ils ont apprécié les expériences faites sur 145 chevaux, par le passage suivant : "La commission, persuadée plus que jamais de l'utilité générale de la tonte des chevaux de

l'armée et de l'influence qu'elle doit exercer sur l'état sanitaire de ces derniers, est d'avis d'adopter le procédé par la flamme du gaz de l'éclairage"

— *La médecine pour tous.*

Pâturage des porcs dans le sarrasin.

J'appelle l'attention des agriculteurs sur un fait déjà observé, mais qui n'est pas suffisamment connu.

A court de pâture pour mes porcs, je les avais envoyés, quelques jours avant de retourner mon sarrasin, dans la pièce déjà en fleur. Au bout d'une demi-heure, ils furent tous atteints d'une sorte de délire furieux, commencèrent à se battre et attaquèrent même le chien et le berger. Ce dernier fut obligé de se réfugier sur un arbre jusqu'au moment où l'on arriva pour le délivrer. Cet accès présentait tous les caractères de l'ivresse ; les porcs chancelaient sur leurs jambes, tournaient sur eux-mêmes et s'endormirent lourdement une fois renfermés. Cet accident n'influa aucunement d'ailleurs sur leur santé ; quelques uns seulement avaient été mordus. Il est bien établi pour moi aujourd'hui que le pâturage du sarrasin produit chez le porc des accidents de folie, qui d'ailleurs ont déjà été signalés par plusieurs auteurs.

F. DE GUAITA.

— *Journal d'agriculture pratique.*

Etude sur l'irrigation.

La société des agriculteurs de France a fondé, dans sa séance du 24 février, un prix que nous n'avons point encore mentionné et que nous voyons dans son *Bulletin mensuel* du 15 mars, au meilleur ouvrage ou mémoire ayant pour objet d'établir au point de vue de la production agricole les principes théoriques et pratiques de l'irrigation propres aux différentes contrées de la France.

Le prix consistera en une somme de 1,000 francs et une médaille. Un encouragement pourra être donné au mémoire qui aura le second rang.

Les mémoires, manuscrits ou imprimés, devront être remis au secrétariat général de la Société. 43 rue du Bac, à Paris, avant le 1er Janvier 1871. Les mémoires imprimés ne seront admis au concours qu'à la condition d'avoir été publiés en 1870.

C'est par des prix décernés aux meilleures études que les sociétés contribueront à faire le plus de bien désormais.

Les encouragements de cette nature n'avaient pas leur raison autrefois : on ne savait pas lire, et les bons ouvrages ne sortaient pas des librairies. Mais le temps présent étant occupé